

ORAISONS COMMANDÉES

Q. — Les nouvelles rubriques (titre XI) disent que l'oraison commandée doit être omise quand il y a plus de trois oraisons prescrites par la rubrique. Or, quand il y a deux oraisons commandées, comme c'est actuellement le cas dans le diocèse de Québec, si la première oraison commandée se trouve la quatrième, il arrive, d'après moi, qu'il y a alors plus de trois oraisons prescrites par la rubrique, et j'omets ce jour-là la deuxième oraison commandée. Ai-je raison ?

R. — Vous auriez peut-être raison, si vous n'aviez contre votre interprétation une réponse précise de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 22 mars 1912. *Utrum collectæ, (1) si fuerint duæ, ambæ adjiciendæ sint post tertiam præscriptam orationem; an una tantum? — Affirmative ad primam partem, negative ad secundam.*

Q. — Les oraisons commandées doivent-elles être omises quand, dans les messes basses, après les trois oraisons prescrites ce jour-là, l'on ajoute quelque oraison *extraordinaire*, comme celle du Saint-Sacrement à l'occasion des Quarante-Heures, celle de l'Anniversaire du Pape ou de l'Ordinaire du lieu ?

R. — Les oraisons commandées doivent alors être omises, d'après une réponse de la Sacrée Congrégation des Rites en date du 21 juin 1912.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Cérémonie de vêture. — Une imposante cérémonie de vêture a eu lieu, jeudi le 26 novembre, au monastère des Révérendes Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie, de Québec. La cérémonie a été présidée par le R. P. Ange-Marie, Provincial des Franciscains, assisté de M. l'abbé L. H. Pâquet, aumônier, et du R. P. Alexandre, franciscain.

M. l'abbé L.-H. Carrier, curé de Pintendre, assistait au chœur.

Cinq jeunes filles ont revêtu le saint habit : Melles Lucienne Guay, de Ville-Marie, en religion Sœur Marie-Jeanne-Françoise de Jésus ; Eva Boiteau, de Québec, Sœur Marie-Agnella de la Sainte Trinité ; Rosanna Côté, de Saint-Malo, Sœur Marie-Aurèle de l'Enfant-Jésus ; Marie-Alice Couture, de Pintendre, Sœur-Marie-Diomède du Sacré-Cœur ; Isabelle Tremblay, de Québec, Sœur Marie-Jeanne-Thérèse de Jésus.

A la Basilique. — Dimanche matin, commençaient, à la basilique, les exercices des Quarante-Heures. C'est S. G. Mgr

(1) Par *collecta* on entend à proprement parler l'*Imperata*, c'est-à-dire l'oraison ou les oraisons commandées par l'Ordinaire. (VELGHE)